

JUIN 2020 **DF_|A_R|V|FRF_D||_S||D** VOL. 28 N° 7



Déconfinement

Le communautaire va à la rencontre de la population

Réseau de veille terrain

On bouge, tout en continuant de se protéger!

Information et conseils à l'intérieur.



Québec 22



534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: 418-259-2177 echosf@videotron.ca www.echosf.org

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **19 juin 2020.**

ADMINISTRATEURS

Jean-Yves Gosselin	Président	259-2471
Mireille Fournier	Vice-présidente	259-7526
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-2200
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
DIRECTEUR		
Gabrielle Thibault	581-984-2162	

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Jean-Yves Gosselin

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Jean-Yves Gosselin

IMPRESSION

Impressions Credo

L'Écho de Saint-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications Culture

et Communications

Québec 🕶 🛊



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES				
Coût mensuel Coû	t annuel			
Carte affaires		46,00\$	245,00\$	
Quart page		56,00\$	362,00\$	
Demi-page		97,00\$	607,00\$	
Page		117,00\$	1081,00\$	
Couvert C4 couleur	s	150,00\$	1200,00\$	
Demi-Bandeau 1 ^{re} couleurs		100,00\$	650,00\$	
Bandeau 1 ^{re} couleurs		150,00\$	1200,00\$	
Petite annonce	4,00\$			
ABONNEMENT Extérieur 4,00\$ USA 5,00\$			35,00\$ 45,00\$	

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

Nos de téléphone importants

Ambulance et Feu	911
Municipalité	418-259-7228







SOMMAIRE

C'est un NOUVEAU départ pour les golfeurs	4
Déconfinement - Réseau de veillle terrain	
Les intervenants communautaires sur le terrain	5-6
On continue de se protéger	7
Mot du maire	9
Le Comité d'embellissemet remercie	9
Sont retournés vers le Père	
Les travaux ont repris malgré les entraves	11
Les Municipalités font aussi partie de la solution	12
Annulation des grands évènements de l'été	
L'Arterre des MRC de Montmagny et de L'Islet livre son bilan printanier	14
Boîtes à livres - Livres en liberté: L'installation est retardée	15
Les livres des bibliothèques publiques sont en dormance	15
Interdiction de feu à ciel ouvert	16
Les tendances à l'autosabotage en recherche d'emploi	17-18
Autorisation de la tenue des camps de jour	19
Critique littéraire	20
Réouverture des salons de coiffure	21
On bouge tout en continuant de se protéger	22-23
La Francolière: Heureusement un album de finissants	24
La Francolière: Des amitiés séparées	24
La Francolière: L'été qui s'en vient	24
La Francolière: Le retour à l'école	24
La Francolière: Les récréations sont spéciales, mais agréables	25
La Francolière: Voir les amis et leur parler	25
La Francolière: Ma deuxième rentrée scolaire	25
La Francolière: Malgré tout, j'aime mon école	26
La Francolière: Il était temps de revoir les amies	26
COVID-19: dépister la désinformation	27, 30
La CNESST outille les entreprises agricoles	28
Voici la classe de finissants de Maître Lamontagne	29
Le Magnymontois Bernard Généreux: lauréat du Prix Dollard-Morin	30
Devez membre de votre journal communautaire	
Le député Généreux demande des résultats	
Au fil des jours	34
Nos membres	35
ĽÉcho municipal	8 pages

De l'autre côté du miroir



Nous sommes entrés dans la phase cruciale de déconfinement. Le Gouvernement du Québec nous rappelle dans ses pages qu'il faut continuer à se protéger. Et comme le confinement a pesé lourd sur le moral, Québec nous invite à bouger. «Parce que bouger, ça fait du bien!»

La COVID-19 a bousculé nos vies et continue de le faire. Les grands événements de l'été sont tous annulés cet été à Saint-François. Pas de Canton 600 sur l'étang Morigeau. Pas de Foire au village et ses 12 Travaux à Frank.

Si les adultes doivent trouver autre chose pour se divertir, les enfants, eux, pourront vivre un été à peu près normal avec la tenue du camp de jour, pour lequel tous les bâtiments du Centre des loisirs ont été réquisitionnés. Le défi sera de trouver le nombre suffisant de moniteurs pour répondre aux exigences de Québec afin de faire respecter la distanciation grâce à la formation de petits groupes.

Vous trouverez dans cette édition, les derniers textes de nos journalistes correspondants de l'école La Françolière. Tout au long de l'année, ils vous ont raconté ce qu'il vivait à l'école. Pour une dernière fois, il vous raconte leur «2º rentrée scolaire» ce qui n'est pas banal dans les circonstances. Lisez comment ils l'ont vécu et ce qu'ils en pensent.

Deux collaborateurs nous apportent cette fois l'histoire de leur déconfinement. L'un, Léon Jalbert, nous parle d'un «nouveau» départ pour les golfeurs. L'autre, Valérie Toupin, nous dit comment elle se prépare à recevoir la clientèle à son salon de coiffure. . .

Raynald Laflamme



Avantis Coopérative

Pour tous vos travaux de renovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

C'est un NOUVEAU départ pour les golfeurs

Malgré la COVID-19, le mercredi 20 mai, les golfeurs de la région de Montmagny étaient au rendez-vous par une température exceptionnellement belle pour cette pre-

mière journée de golf en 2020.

🙇 par Léon Jalbert, golfeur

Plus de 160 personnes s'y sont présentées tout au long de la journée. Les plus tôt dès 6 heures et les plus tard à 17h50 heure alors que les maisonnées s'affairaient à préparer le repas du soir.

Le terrain de golf de Montmagny était en relativement bonne condition malgré le peu de chaleur que nous avons connu depuis la fin de l'hiver.

Les règles du jeu adaptées à la COVID-19

Avec la COVOD-19, certaines nouvelles règles de jeu doivent dé-

sormais être scrupuleusement respectées.

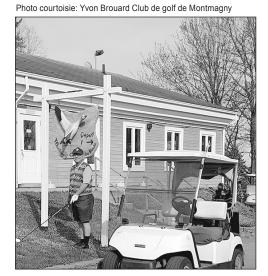
J'ai été agréablement surpris de constater que même si notre réservation était un peu plus tardive (8:30)

puisque notre ronde de golf journalière s'amorce généralement entre 7:00 et 7:30, notre temps de jeu a été très rapide, soit environ 3 heures 30 alors qu'à cette heure plus achalandée, on joue généralement une ronde de golf en 4 heures et plus.

L'endroit idéal en période de restrictions

Si vous désirez vous détendre en pleine nature en cette période de restrictions, le golf peut être une alternative intéressante et à prix abordable.

Informez-vous et bienvenue à toutes et à tous. Bon été 2020!



L'une de deux passions qui animent Léon Jalbert: le golf. L'autre étant les livres qu'on prend plaisir à découvrir au fil de ses lectures.



Les intervenants communautaires sur le terrain

Après plusieurs semaines de confinement, les organismes communautaires de la MRC de L'Islet et de la MRC de Montmagny se réorganisent encore une fois en un temps record pour développer un réseau de veille terrain

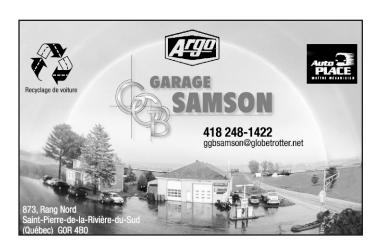
«On se rend compte que les gens se sentent de plus en plus isolés et plusieurs n'ont pas tendance à appeler pour du soutien psychologique. On me rapporte que lors des

livraisons ou lors de leurs achats, des personnes jasent de plus en plus longtemps aux personnels, signe peut-être

d'un certain isolement... Avec l'annonce du déconfinement, on souhaite être proactif et aller directement vers les individus, dans le respect des normes sanitaires bien entendu. Juste pour être présent, s'il y a des besoins

qui émergent ou tout simplement pour parler et rassurer au besoin» de dire Guy Drouin, à la codirection de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Concrètement, les intervenants provenant de différents organismes communautaires du milieu sillonne-





Certains participants du milieu communautaire lors d'une rencontre vidéo « Gestion de crise » de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

«Avec l'annonce du déconfinement, on souhaite être proactif et aller directement vers les individus, dans le respect des normes sanitaires bien entendu.» ront les routes des deux MRC de L'Islet et de Montmagny pour aller à la rencontre de la population que ce soit devant les commerces ou ailleurs. Si des besoins émergent, les intervenants pourront dès lors référer rapidement vers la ressource adéquate, que ce soit un besoin alimen-

taire, vestimentaire, psychologique ou autres. Les interventions se feront dans le respect des normes sanitaires établies par le gouvernement et les demandes seront traitées de manière confidentielle.

La population peut en tout temps consulter la liste des services communautaires suspendus et maintenus dans la MRC de L'Islet et la MRC de Montmagny via le blog de la CDC ICI Montmagny-L'Islet (http://icimontmagnylislet.blogspot.com/).

Source: Claire Jacquelin et Guy Drouin, co-directeurs CDC ICI Montmagny-L'Islet



	i e		i e
Organismes	Numéro de téléphone	courriel	site web
ADC des hauts Distance	440.050.0707	ahaasid Orlah atsattas saat at	
ABC des hauts Plateaux	418-356-3737 poste 112 ou	abcsud@globetrotter.net et	www.abcsud.com
ACEF Rive Sud	418 234-4432	abcsud.manon@gmail.com	
1 111	418-835-6633	acef@acefrsq.com	www.acefrsq.com
Action Jeunesse Côte Sud	418-789-1370	travaux@globetrotter.net	www.jeunessecs.com
Aide aux travailleurs accidentés (ATA)	418-598-9844	ata.mepicard@hotmail.com	www.aideauxtravailleurs.com
Apprendre Autrement	418-598-9780	apprendreautrement@videotron.ca	www.apprendre-autrement.com
L'arc en ciel regroupement de parents et	418-248-3055	contact@arcencielrpph.com	www.arcencielrpph.com
de personnes handicapées			
Association TCC des deux Rives	418-842-8421 poste 210	association@tcc2rives.qc.ca	www.tcc2rives.qc.ca
Associatin de la fibromyalgie	418-387-7379	afrca-@hotmail.com	www.afrca.ca
région Chaudière-Appalaches			
Carrefour Jeunesse Emploi	418-359-3730	cjel@cjelislet.qc.ca	www.cjelislet.qc.ca
de la MRC de L'Islet			
Carrefour Jeunesse Emploi	418 248-3522	info@cjemontmagny.com	www.cjemontmagny.com
de la MRC de Montmagny		<u> </u>	
Centre communautaire Normandie	418-248-3158	normandie@globetrotter.net	
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à carac-	418-835-8342	normanale@globerotter.net	
· ·	410-000-0042		
tère sexuel (CALACS Rive-Sud)	418-248-0886		www.covco.go.go.go/ragiono/conitalo
Centre d'aide aux victimes d'acte criminel	410-240-0000		www.cavac.qc.ca/regions/capitale
(CAVAC) bureau de Montmagny			
Centre d'aide Montmagny- l'islet (C.A.R.E)	418 248-9559	info@lecare.ca	www.lecare.ca/fr
Centre d'équithérapie La Remontée	418-241-8476	laremontee@hotmail.com	www.centredequitherapielaremontee.
Centre Yvon Mercier-Entraide au masculin	418-247-5030	centre-yvon-mercier@videotron.ca	www.entraideaumasculin.com
Hommes en difficulté ou Hommes violence conjugale/			
familiale			
COOP saute mouton	418-358-6001		
Entraide Pascal Taché	418-607-0545	pascaltache@videotron.ca	www.entraidepascaltache.org
Groupe Alpha de Montmagny	418-241-5024	gamn@cgocable.ca	www.groupealphamontmagny.com
L'Adoberge Chaudière-Appalaches	418 834-3603 (Lévis)	maison.hebergement@ladoberge.ca	https://adoberge.com/
Le Havre des Femmes	418-247-7622	lehavredesfemmes@videotron.ca	www.lehavredesfemmes.com
Les nouveaux sentiers	418-359-3348 //cellulaire 418-356-6446	nouveauxsentiers@globetrotter.net	www.nouveauxsentiers.org
Le relait	418-291-8383	allaitement@lerelait.com	www.lerelait.com
Le trait d'union	418-248-4948	direction@traitdunionmontmagny.com	traitdunionmontmagny.com
La maison de la famille de la MRC de l'Islet	418-356-3737 poste 105	maisondelafamille@globetrotter.net	www.maisonfamillemrclislet.com
Maison des jeunes des Frontières du Sud	418-356-5655	mdj.kate@gmail.com	
Maison des jeunes de L'Islet Nord	SJPJ 418-598-3942 // L'Islet 418-607-0650	mdj.lislet.nord@gmail.com	www.mdj-lislet-nord.com
Maison des jeunes l'incontournable de Montmagny	418-248-7123	mdjmontmagny@hotmail.com	
Partage au masculin			www.nartageaumasculin.com
-	418-248-1212	direction@partageaumasculin.com	www.partageaumasculin.com
Service Hébergement de crise - Centre Yvon Mercier	418-247-5030		
	440.050.0004		
Soupe au bouton	418-358-6001	soupeaubouton@gmail.com	
Soupe au bouton Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418-358-6001 418-248-0445	transportcollectif.tca@gmail.com	tcamontmagny.ca



Fièvre



Toux



Difficultés respiratoires

On continue de se protéger.



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Portez un masque (si à moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus

© 1877 644-4545





Suivez les mises à jour du calendrier de vidanges en temps réel au **montmagny.com**

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES OU BÂTIMENTS AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉS À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

CALENDRIER DES VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES 2020

MUNICIPALITÉS	DATES*
CAP-ST-IGNACE	Du 11 mai au 26 juin
BERTHIER-SUR-MER	Du 29 juin au 10 juillet
MONTMAGNY	Du 13 juillet au 14 août
SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD	Du 10 au 21 août
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD	Du 7 au 18 septembre
SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES**	5-6 et 15-16 octobre

^{*} Les dates prévues pour les vidanges sont sujettes à changement. Pour plus d'information, suivez les mises à jour du calendrier de vidange sur **montmagny.com.**

Important : les résidences permanentes et saisonnières seront vidangées

Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur, certaines règles sont à respecter. Nous vous demandons donc de prendre en compte les mesures suivantes :

- ⇒ que votre numéro civique soit visible ;
- ⇒ que l'entrée d'auto soit dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse ;
- ⇒ qu'un piquet indique la localisation de la fosse ;
- ⇒ que l'on dégage un minimum de 20 cm (8 pouces) autour des couvercles ;
- ⇒ qu'aucun animal ne soit à proximité.

COVID-19

Compte tenu de la pandémie actuelle, des mesures sanitaires seront à respecter lors de la saison des vidanges 2020. À cet effet, les citoyens devront obligatoirement **rester dans leur résidence** lors du passage des vidangeurs. De plus, les couvercles devront être facilement accessibles, identifiés à l'aide d'un **repère visuel** (ex. piquet) et devront obligatoirement avoir été **dégagés et/ou dévissés** par leur propriétaire.

Si une propriété détient un dispositif de traitement des eaux usées avec une pompe, celle-ci doit obligatoirement être arrêtée avant le passage des vidangeurs. Également, si votre propriété n'est pas munie d'une installation septique vidangeable, ou pour toutes autres questions, veuillez communiquer avec Mme Lucie Lacasse par courriel à <u>llacasse@montmagny.com</u> ou par téléphone au 418 248-5985 p.331.

Merci de votre coopération.

^{**} Pour L'Isle-aux-Grues, les résidences permanentes et saisonnières des chemins de la Basse-Ville, de la Haute-Ville, de la Volière et du Rivage, en plus des routes de l'Aéroport et du Quai seront vidangées.

Mot du maire

Au moment d'écrire ces lignes, tout porte à croire que nous avons les autorisations pour faire nos travaux d'aqueduc, d'égout, et égout plu-



vial à partir de la caisse Desjardins jusqu'à la fin du village à l'extrémité Ouest. Ces conduites datent de plus de 60 ans et ont grandement besoin d'amour. Ces travaux devraient se réaliser de la mi-juillet jusqu'au mois d'octobre. Tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments. Dans ce cas-ci également, nous vous ferons parvenir plus de détails! Bon mois de juin! �

Frédéric Jean, maire

disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la

Chers citoyens,

L'ère est au déconfinement! Soyons quand même prudents dans nos actions et dans notre quotidien pour passer au travers!

Les travaux sont commencés pour l'installation du gaz naturel par Énergir au cœur du village. Vous avez des questions ou des besoins particuliers en sujet avec ces travaux communiquer au 1 844 483-1313 ou par internet: https://www.energir.com/fr/a-propos/lentreprise/grands-travaux/bellechasse-montmagny/suivi-travaux/

Tout porte à croire que nous pourrons tenir le camp de jour. Ce ne sera pas le camp traditionnel comme par les années passées. Sous quelle forme exactement? Plus de précisions à venir dans les prochaines semaines, prochains jours. Nous recevons au compte-gouttes les informations... à suivre!

Le Comité d'embellissemet remercie

Le Comité d'embellissement tient à remercier **Ferme Horticole Lajoie** de Saint-Vallier pour la commandite de la totalité des plants de marguerites qui seront offerts aux 12 nouveaux propriétaires de 2019 pour souligner le 35e anniversaire, en 2019, du comité d'embellissement.

Le comité apprécie ce partenariat avec M. Jean-François Lajoie et toute son équipe qui, depuis de nombreuses années, assurent la plantation des annuelles



dans les plates-bandes de la municipalité. Les nouveaux propriétaires concernés recevront sous peu une communication du comité.

De la relève

Le comité d'embellissement tient à souligner l'arrivée de Germain Chouinard qui fera équipe cette année avec M. Jean-Guy St-Pierre pour l'entretien des platesbandes de la municipalité et du rocher de La Fabrique. Après déjà quelques années d'implication aux travaux d'entretien, M. St-Pierre souhaitait progressivement faire place à la relève! Ces deux hommes de confiance se partageront les sites et s'assureront de l'éclat de nos platesbandes!

Le comité vous souhaite une belle période d'aménagement de vos jardins de fleurs ou de végétaux. Soyons fiers de notre municipalité!

Source: Le comité d'embellissement Agathe, Lucie, Suzanne et Suzie



à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Denise Morin. Il était le fils de feu monsieur Albert Dion et de feu dame Alfreda Blanchet. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Denise, ses enfants: Lison (Rosaire Ouellet),

David (Annette Anglehart), ses petits-enfants: Evelyne Dion, Charles-André Dion, Marc Ouellet, ses frères et sœurs: Marie-Blanche, Georgette, Elizabeth (Gilles Nadeau), Jean-Jacques (Claire Bolduc), Brigitte (Denis Gagnon), feu Roch (Juliette Lambert), feu Angèle (Louis Babin), Elfège (Pierrette Letowski), Véronique (feu Denis Boulet), feu Noëlla (Denis Perron), Germain, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Morin: Georgette (Réginald Lavoie), Yvan (Nicole Galarneau), Camilien (Ginette Caron), Rémi (Linda Roy), Renée (Gilles Lebel), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. ô

Madame Simone Théberge Picard décédée le 30 avril 2020 à



l'âge de 99 ans à son domicile. Elle était l'épouse de feu monsieur Léopold Picard. Elle était la fille de feu monsieur Nérée Théberge et de feu dame Alice Breton. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil

ses enfants : Léo (Juliette Vézina), Moïse (Élisabeth Proulx), Eugène (Jacqueline Godbout), Gabriel, Lorette (Raymond Gourgues), Rémi (Jacinthe Théberge), Laurence (Alexandre Faber), Rachel, Sylvie, François (Johanne Chabot), Germain, Simon, Nathalie, Brigitte (Pierre Des Roches), ses petits-enfants : feu Carold et Christian Labrèche, Andréanne, Rhéaume et Lysabelle Picard, Hugo et Arianne Faber, Frédéric et Mathieu Picard, Jessica Cloutier, Jophie et Julie Picard, Geneviève, Marjorie, Mélissa, Charles et Isaac Dumas, Lisa Trevisanutto, Janin Picard et ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Cécile (feu Pierre Théberge), feu Armand (feu Gabrielle Simard), feu Rachel (feu Pierre-Émile Roy), feu Camille et la belle-sœur de: feu Marie-Jeanne (feu Louis-Auguste Laflamme), feu Yvette (feu Paul Carignan), feu Jeannette (feu Jean-Marie Morin), feu Gemma (feu Amédée Gendron), feu Auréa (feu René Tremblay), Gisèle (feu Henri Roy) et feu Germaine. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. ·ô·

En raison des circonstances, les rituels funéraires se tiendront à une date ultérieure. Les informations vous seront transmises en temps requis.



Jean Normand, T.D.L. Pierre Normand, T.D.L.

MONTMAGNY BELLECHASSE L'ISLET-SUD

116, avenue Sainte-Julie Montmagny (Québec) G5V 2M1 T 418 248-0545

Sans frais: 1 888 248-0545 www.laurentnormand.ca



88, chemin des Prairies Ouest St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0.

Téléphone: 418 259-1300 Téléc.: 418 259-2101 Llachance@notarius.net





Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Les travaux ont repris malgré les entraves

Avec la reprise des chantiers de construction le 11 mai dernier, le prolongement du réseau gazier entre Bellechasse et Montmagny peut maintenant allez de l'avant avec un peu de retard.

par Raynald Laflamme

Énergir estime que «l'évolution constante de la situation exceptionnelle» due à la pandémie aura un impact sur l'échéancier prévu. Le projet devait être terminé en décembre prochain. Pour l'instant, la société doit se conformer aux recommandations de Québec en matière de santé et sécurité des travailleurs et de la population. Des véhicules de la société Énergir ont été vus dans la semaine du 11 mai à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Signe comme quoi les travaux sont bien amorcés.

Une séance d'information par webinaire

N'ayant pu tenir les séances d'information publiques prévues les 16 et 17 mars dernier à Saint-Charles-de-Bellechasse et à Montmagny en raison de la pandémie, une présentation du projet a été faite, dans un premier temps, le 23 avril, auprès des entreprises et des producteurs agricoles de la région peuton lire sur le site Web du projet. Cette séance d'information en ligne a pris la forme d'un webinaire. L'enregistrement de ce webinaire d'une durée de 1 heure est maintenant disponible pour tous les citoyens de puis le lien que vous retrouverez à l'adresse suivante: https://www.energir.com/fr/a-propos/lentreprise/grands-travaux/bellechasse-montmagny/.

Échéancier des travaux

Selon l'échéancier mis à jour le 19 mai, voici les travaux qui seront réalisés à Saint-François-de-la-Rivièredu-Sud. À noter que cet échéancier est sujet à changement et qu'il sera mis à jour régulièrement.



Chemin Saint-François Ouest

De la Montée Saint-François jusqu'au Centre des loisirs

Entraves à la circulation

Circulation locale seulement

Durée estimée des travaux

Fin mai à fin juin

Chemin Saint-François Ouest

Du Centre des loisir jusqu'à la Montée de la Station

Entraves à la circulation

Circulation locale seulement

Durée estimée des travaux

Fin juin à fin juillet

Chemin Saint-François Est

Entraves à la circulation

Circulation locale seulement

Durée estimée des travaux

Fin juillet à début août

Montée Morigeau

Entraves à la circulation

Circulation par alternance

Durée estimée des travaux

Début août à début septembre







418 248-7122 418 856-2621 www.thibaultgm.com





500, av. St-David, Montmagny 418 248-7122 505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION

Votre concessionnaire de confiance!



Francis Fréchette



Stéphane Coulombe Directeur des ventes



Éric Demers Directeur des ventes



Éric Thiboutot Conseiller aux ventes



François Gagnon Conseiller aux ventes



Louis Laliberté Conseiller aux ventes



Guillaume Fortin Conseiller aux ventes



Martin Fournier Directeur commercial



Préposé à la livraison

Les Municipalités font aussi partie de la solution

Le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivièredu-Loup, Bernard Généreux, a de nouveau rencontré dans la dernière semaine d'avril, les élus des quatre MRC, cette fois afin d'entendre leurs préoccupations et leurs suggestions pour l'éventuelle relance économique du Canada.

«L'économie municipale est un facteur économique important dans la relance de notre économie. Toutefois, dans un contexte où les municipalités doivent continuer d'investir dans des projets pour se développer et stimuler l'économie, les citoyens doivent être rassurés quant aux frais qui leurs seront incombés par la suite.», de dire M. Généreux à la suite des propos recueillis lors de cette rencontre. «Leurs préoccupations et leurs propositions seront amenées au comité Infrastructures de notre parti.», ajoute-t-il.

D'ailleurs, M. Luc Berthold, député de Mégantic-L'Érable et ministre des Infrastructures et des Collectivités au cabinet fantôme mentionne que les municipalités sont les mieux placées pour faire repartir rapidement l'économie. «Les projets issus des communautés sont nécessaires et font une réelle différence dans leur milieu. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les provinces pour que tous les projets soient approuvés plus rapidement », dit-il.

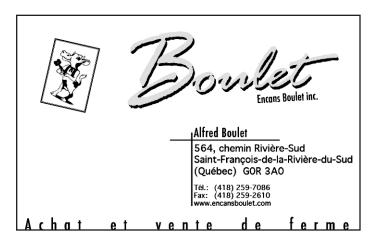
Les élus du comté ont confié à M. Généreux qu'ils veulent d'ailleurs plus de pouvoir, d'aide et de simplicité dans la gestion des fonds qui leurs sont octroyés. Les municipalités aimeraient également que les critères du transfert de la taxe fédérale sur l'essence aux municipalités (TECQ) soient élargis, que plus de travaux en régie soient possibles dans les différents programmes et que l'acceptation des projets soit accélérée. Elles demandent également un meilleur pourcentage de participation du fédéral dans les projets

d'infrastructures municipaux. «Le monde municipal est un vecteur économique important pour recréer de la richesse et ce, le plus rapidement possible. C'est pour ça que c'est important que le gouvernement fédéral en place les écoute et réponde à leurs besoins. Nous allons continuer de mettre de la pression en ce sens.», de terminer le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

M. Généreux poursuit aussi ses rencontres en collaboration avec les chambres de commerce et les organismes de développement économique de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup au cours des prochains jours, afin de répondre aux questions des entrepreneurs sur les différents programmes fédéraux mis en place en raison de la pandémie.

Il est possible de joindre les membres de l'équipe de M. Généreux au bernard.genereux@parl.gc.ca ou par téléphone au 418-868-1280 au bureau de Rivière-du-Loup ou au 418-248-1211 au bureau de Montmagny.

Source: Annie Lavoie, adjointe aux communications Bureau du député Bernard Généreux





Juin 2020



Annulation des grands évènements de l'été



Les sudfranciscois devront faire leur deuil cet été des grands événements que sont le Canton 600 et La Foire au village.

🙇 par Raynald Laflamme

Sans tambours, ni trompettes, la nouvelle de l'annulation de ces deux grands rassemblements est apparue sur le site Internet de la Municipalité dans la semaine du 11 mai. La technicienne en loisirs de qui relève l'organisation de ces festivités, Stéphanie Frégeau, a dû se ranger derrière les mesures recommandées par la Santé publique afin de respecter les mesures de distanciation physique de deux mètres.

En imposant ces annulations pour les festivals et évènements publics sportifs et culturels jusqu'au 31 août, Québec a pris « une décision difficile, mais nécessaire ».



« Nous sommes conscients des impacts que cela représente pour les organisateurs, et nous les remercions de leur contribution à l'effort collectif », a déclaré la ministre du Tourisme Caroline Proulx lors de l'émission de la directive, le vendredi 10 avril dernier.

La directive ministérielle concerne autant les événements intérieurs qu'extérieurs, et ce, pour toute la durée de la période estivale.

Ce n'est que partie remise

Le Canton 600 devait se ternir le dimanche 5 juillet 2020 est à l'eau. Aucune embarcation de carton ne prendra le départ. L'autre grand rassemblement de l'été, la Foire au village, n'inscrira aucun compétiteur aux très courus 12 Travaux à Frank, le samedi 31 juillet.

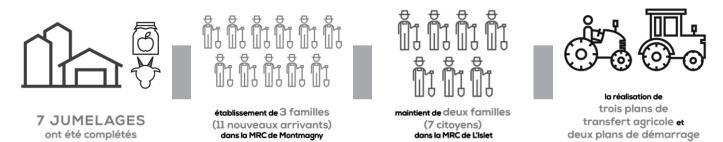
Tout ça n'est que partie remise. Pour pasticher, un commentateur télé d'une certaine époque: À l'an prochain, « si Dieu le veut... ». • •



L'ARTERRE des MRC de Montmagny et de L'Islet livre son bilan printanier

L'ARTERRE présente, à l'approche de l'été, un bilan résumé du service dans la région. En date du 1er mai 2020, la région compte un total de 70 candidats actifs dans la banque de L'ARTERRE pour les MRC de Montmagny et de L'Islet, soit 42 propriétaires et 28 aspirants-agriculteurs.

En termes de retombées directes, la région compte maintenant sept jumelages complétés, dont quatre en production et transformation végétale ainsi que deux démarrages en production animale.



Impacts de ces jumelages en agriculture pour la région

- → Maintien en activité de trois entreprises agricoles grâce à un transfert;
- ⇒ Redémarrage d'activités agricoles par l'achat d'actifs, bâtiments et terres;
- **♦** Établissement de trois nouvelles familles et maintien de deux familles dans la région;
- ⇒ 142 hectares de terres mises en valeur, cultivées et boisée:
- → Nouvelles productions en démarrage sur le territoire, petits fruits et élevage animal.

L'ARTERRE en bref

L'ARTERRE est un service axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires dont le but est d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole. Le service privilégie donc l'établissement de la relève et la reprise de fermes sans relève identifiée, par l'acquisition ou la location d'actifs ainsi que par la mise en place de partenariats d'affaires.

L'ARTERRE se veut complémentaire aux réseaux d'accompagnement en relève et établissements agricoles déjà offerts. Le service se distingue par la création d'une banque d'aspirants-agriculteurs et d'une banque de propriétaires cédants.

> Source: Geneviève Potvin coordonnatrice régionale L'ARTERRE Chaudière-Appalaches



Siège social

116, boulevard Taché Ouest Montmagny

Contactez-nous: 418 248-4884



L'installation est retardée

L'installation des trois boîtes devant permettre la libre circulation des livres usagés à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est retardée en raison de la pandémie cau-sée par la COVID-19.

par Raynald Laflamme

Les Boîtes à livres devaient être installées en mai et être fonctionnelles dès le début juin à trois endroits stratégiques sur le territoire de la municipalité.

Les trois sites retenus pour l'implantation de ces boîtes à livres sont:

- ⊃ en façade ouest de la Caisse Desjardins
- ⊃ au parc Franco-Fun à l'extrémité est de la 5e rue
- ⊃ au parc Olivier Tremblay dans le secteur Morigeau.

Lorsqu'elles seront en opération – ce qui devrait être le cas lorsque les bibliothèques seront à nouveau accessibles à la population– un bénévole en assurera l'approvisionnement, le fonctionnement adéquat et le roulement requis sur une base régulière.

La Bibliothèque du Rocher a déjà en notre pos-

nombre de livres usagés en très bon état et qui devraient satisfaire les goûts de la très grande majorité des utilisateurs éventuels.

SAINT FRANCOIS

Photo courtoisie: Patricia Leblanc

Profitez-en pleinement. De plus, c'est gratuit.

Rappel: Ce qu'est une boîte à livres

Tel que déjà annoncé dans l'édition de février 2020 de *L'Écho de Saint-François*: Une boîte à livres est une mini bibliothèque publique où sont déposés, à l'abri des intempéries, des livres usagés que vous pouvez consulter sur place ou emprunter 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine.

Besoins de bénévoles

La Bibliothèque du Rocher est toujours à la recherche de quelques personnes pour compléter son équipe de bénévoles. Vous êtes les bienvenues!

Les livres des bibliothèques publiques sont en dormance

Au moment d'écrire ces lignes, les bibliothèques du Québec ne savaient pas encore à quel moment elles pouvaient de nouveau ouvrir leur porte. Pour le moment, les bibliothèques n'avaient pas été mentionnées par le premier ministre Legault pour une ouverture même partielle en mai.

🙇 par Raynald Laflamme

Plusieurs pistes de réflexion sont regardées pour planifier la réouverture des bibliothèques au Québec. Les autorités doivent évaluer l'ensemble des activités

d'une bibliothèque et regarder comment elle doit répondre à l'offre de service en assurant la protection du public et de son personnel, qu'il soit rémunéré ou bénévole.

Trouver réponses à...

Quel sera le nombre de personnes à accueillir selon la superficie de la bibliothèque et les aires de service? Le personnel de plus de 60 ans pourra-t-il y travailler? Les usagers de plus de 70 ans y auront-ils accès? Le prêt de documents sera-t-il possible?

Est-ce que le matériel de retour ou les nouveaux arrivages seront mis en quarantaine?

Est-ce que mesures de sécurité telles que l'installation d'un plexiglass seront exigées ?

Est-ce qu'un budget supplémentaire de fonctionnement sera alloué pour répondre aux nouvelles exigences de santé publique?

Voilà autant de questions et bien d'autres encore

pour lesquelles les autorités publiques devront trouver des réponses.

Les bibliothèques publiques ne sont pas inscrites dans la liste des services essentielles et elles ne le seront pas. Elles devront attendre patiemment leur tour et laisser les livres, seuls en dormance, dans la pénombre de leurs rayonnages.



cho de Saint-François

Juin 2020

15





MRC de Montmagny

Avis d'intérêt public

Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

Interdiction de feux à ciel ouvert sur tout le territoire de la MRC de Montmagny Appel à la prudence en raison du danger d'incendie « Extrême »

Montmagny, le 22 mai 2020 – 11 h 30 — Toutes les municipalités du territoire de la MRC de Montmagny tiennent à rappeler qu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est toujours en vigueur tout le territoire. Le respect de cette interdiction est d'autant plus important en raison du niveau extrême de l'indice d'inflammabilité dans la région.

La situation demeurera critique au cours des prochains jours puisque les prévisions météorologiques annoncent des températures élevées, de faibles précipitations et un taux d'humidité très bas, ce qui favorise l'éclosion d'incendies, sans oublier que les résidus secs au sol sont hautement inflammables. De plus, il est important de s'assurer d'éteindre complètement les cigarettes, cigares et autres articles des fumeurs lorsque vient le moment d'en disposer à l'extérieur.

Même si les autorités de la Santé publique autorisent maintenant les petits rassemblements à l'extérieur, les feux de camp demeurent interdits. Rappelons qu'un foyer extérieur conforme doit être équipé d'un pare-étincelle et repose sur une surface incombustible.

Les Services de sécurité incendie de tout le territoire de la MRC de Montmagny demandent la collaboration de la population afin d'éviter le déplacement des pompiers en cette période de pandémie. Chaque intervention est potentiellement dangereuse pour la santé du personnel qui a été grandement sollicité au cours des dernières semaines. Dans l'éventualité de blessures, d'épuisement ou de contamination à la Covid-19 des effectifs, la couverture du territoire pourrait être compromise.

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a elle aussi lancé un appel à la prudence. Depuis le début du printemps, l'organisme enregistre un nombre d'incendies plus élevé qu'à l'habitude.

Toutes les municipalités de la région de Montmagny remercient les citoyens pour leur collaboration et leur compréhension.

Pour être tenus informés de l'évolution de la situation, il suffit de visiter le site internet de la municipalité et le <u>montmagny.com</u>. Les citoyens sont également invités à s'abonner au système d'alerte de masse de la Ville (CITAM) dans les municipalités où le service est en fonction.

Les tendances à l'autosabotage en recherche d'emploi...

Plusieurs chercheurs d'emploi ont une tendance inconsciente à l'autosabotage et nous allons voir les attitudes à éliminer et à adopter.

L'attitude est une disposition psychologique qui détermine les comportements, le message fondamental, la stratégie, l'angle de vision, ses convictions, les thèmes que l'on insiste souvent, la personnalité et même les silences, les regards, les intonations, les choix du vocabulaire et les mimiques. À première vue, l'attitude n'est pas considérée par l'employeur comme un critère d'embauche, pourtant, peu importe le domaine de compétences, les attitudes jouent un rôle très déterminant dans la recherche d'emploi.

Chacun possède son bagage personnel, ses expériences, ses convictions, ses valeurs, ses croyances depuis sa tendre enfance. Pour survivre socialement, le chercheur d'emploi apprend très tôt à développer certains éléments de sa personnalité, tout en étant forcé d'en camoufler d'autres. Il se sent vulnérable, car son identité et même sa valeur humaine peuvent être remises en cause. D'ailleurs, il s'agit d'une situation d'instabilité et d'incertitude ainsi que de compétition envers les autres chercheurs d'emploi pour certaines personnes.

Plusieurs chercheurs adoptent une attitude d'autosabotage sans qu'ils s'en aperçoivent et ils sacrifient justement ce qu'il leur permettrait de trouver une issue à leur situation (chômage, sans revenu, aide de dernier recours, etc.). Il serait donc bien de s'arrêter en prenant du temps pour identifier et comprendre les racines mêmes de ce raisonnement.

Typologies des attitudes

1. L'orphelin Larmovant



- :. Vidé, misérable, vie lamentable, timide soumission
- :. Aimerait redevenir un enfant sans défense
- :. Cherche un regard de sympathie qui compatirait avec sa nostalgie vers le passé
- :. Cherche la sécurité, la protection d'un être suprême
- ∴ Mélodrame
- .: S'avoue vaincu dès le départ, échec
- ∴ Joue sur les sentiments, cherche à culpabiliser l'employeur en suscitant la pitié
- .: Sentiment d'infériorité ou aucun contrôle sur sa vie, il demande subtilement d'être pris en charge
- ∴ Offre un dévouement total
- .. Docile et reconnaissant jusqu'à la fin de ses jours «dans une cage au pet shop»
- ∴ Se justifie beaucoup

À travailler: Être moins centré sur ses handicaps, rehausser la confiance en soi, miser sur les capacités qu'il a déjà plutôt que s'apitoyer sur celles qu'il n'a pas encore. Établir un bilan de ses acquis et rechercher la meilleure façon de les mettre en valeur.

2. Le bon élève



.. Des chercheurs d'emploi sortent de l'école en se percevant encore comme des étudiants

Suite à la page 18





en recherche d'emploi...

- ∴ Dans le moule parfaitement, il livre un excellent exposé oral, il apprend les réponses par cœur, mais d'où aucune communication réelle ne peut se faire
- ∴ Peur de l'erreur l'empêche d'être lui-même et il utilise un langage emprunté
- ∴ Vague, polyvalent, laisse un maximum de portes ouvertes, aime tout, aucun choix
- ∴ Manque beaucoup de confiance en lui, semble impossible d'être intéressant aux yeux de l'employeur en étant lui-même
- ∴ Veut plaire avant toutes choses, il est gentil, applique à la lettre les consignes

À travailler: Apprendre à sortir du cadre habituel et des lieux communs. Se faire confiance, faire valoir sa personnalité et moins se concentrer sur les aspects techniques ainsi que la performance. Entrer en contact avec son interlocuteur, s'abandonner, tenir un discours chargé de vie, d'émotion et être plus attentif à l'effet produit sur ses paroles. Être authentique!

3. Le Super-héros

- ∴ Se donner une mission
- ∴ Peu à l'écoute de l'employeur
- ∴ Valorise le changement
- :. Arrogant, imposant
- .: S'intéresse très peu à la dynamique de l'entreprise
- ∴ Supérieur à l'employeur, celui-ci a besoin de lui et fait appel à ses services
- ∴ Le nombril du monde, assurance démesurée

À travailler: Oser révéler son véritable visage et enlever le masque de la grande confiance en lui, car il en possède peu. Cesser d'incarner le rôle de super-héros et croire tout simplement en ses capacités. Être plus réaliste dans ses projets, rêves, objectifs et échéanciers. Il aurait avantage à susciter plus de sympathie envers les autres et d'humilité, l'importance du rapport humain immédiat.

4. Le combattant Enragé

(une des attitudes la plus kamikaze, destructrice)

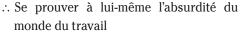


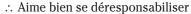
- ∴ Ne veut pas perdre la face
- ∴ Ironique, il semble avoir hâte que l'entrevue finisse
- Agressif, fermé, cynique et manifeste une tendance au harcèlement, il est en guerre L'employeur est supérieur
- :. Situation de crise, sa survie est menacée
- :. Agit en désespoir, un petit animal traqué
- ∴ Un chercheur d'emploi blessé

À travailler: Son énergie et son émotion sont sa force, il peut apprendre à s'en servir positivement et à les gérer. Ses émotions prouvent qu'il est sensible et impliqué dans ce qu'il vit, il a du courage et de la détermination. Il doit reprendre le contrôle de la situation plutôt que de servir à sa propre destruction et prendre le recul nécessaire face à sa colère.

5. L'impuissant Bienheureux

(la plus DANGEREUSE des attitudes)





- :. Démissionne prématurément, autosuffisance
- ∴ Dégage un sentiment de vide, d'angoisse
- :. Il ne prend pas de décisions
- .: Chercheur d'excuses
- :. Admirables martyrs, la recherche d'em-

ploi est une punition

:. Accepte avec sérénité son autodestruction, absence de but

À travailler: Prendre du temps pour travailler et réaliser quelque chose de productif et qu'il aime. Cesser de tromper les autres avec son bien-être intérieur et démontrer son impuissance, son désespoir, son angoisse et son grand vide (symptômes de dépression, criminalité, suicide, toxicomanie). L'impuissant bienheureux doit déterminer lequel de ces deux termes est mensonger chez lui et aller vérifier ce qui se cache vraiment derrière. Il doit devenir lui-même, se connaître, se questionner et s'engager personnellement. Sa facilité à lâcher prise l'aidera afin de tolérer la peur de l'inconnu plutôt que d'accepter prématurément sa mort.

À chacun de trouver sa voie et de travailler sa confiance, ses forces, ses buts, ses capacités et ses défis.

Bonne recherche en vous! - ô-

Tiré de *Déjouer les attitudes kamikazes en recherche d'emploi*, Mathieu Guénette, conseiller d'orientation

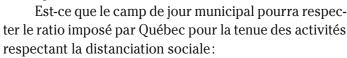
Source: Stéphanie Roy, conseillère en emploi Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny

Les enfants auront bel et bien un été d'activités

Avec l'ouverture des camps de jour annoncé par le gouvernement Legault pour le 22 juin, les enfants de 5 à 13 ans de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pourront vivre les joies et les petits bonheurs du camp de jour qui se déroulera du 29 juin au 14 août.

nar Raynald Laflamme

Vendredi 22 mai, journée de tombée pour le journal, il a été impossible de connaître le nombre d'enfants inscrits au camp de jour même si la période d'inscription régulière était terminée depuis le 14 mai.



1 moniteur pour 5 enfants âgés de 5 à 6 ans 1 moniteur pour 7 enfants âgés de 7 à 8 ans

1 moniteur pour 10 enfants âgés de 9 à 13 ans.

En 2019, le camp de jour comptait 12 ados et jeunes adultes pour assurer le service. Est-ce que ce nombre sera suffisant cette année pour respecter les conditions de la Santé publique? Est-ce qu'il faudra retourner en recrutement de personnel alors que la situation d'embauche est déjà complexe en raison de l'aide fédérale accordée aux étudiants? Un fait est certain, il en coûtera plus cher à la Municipalité pour offrir le camp de jour 2020. D'autant que le conseil vient d'adopter une échelle salariale pour les moniteurs en parité avec les municipalités de la MRC de Montmagny. Tous les salaires de l'année 2020 seront supérieurs aux années précédentes.

Il reste quatre semaines bien comptées pour trouver tout le personnel nécessaire et obligatoire. Au final, s'il manque des moniteurs pour respecter les ratios ce sera malheureusement les enfants qui vont écoper alors que les autorités devront en réduire le nombre de groupes par tranche d'âge, faute de personnel.



Une distanciation qui sera difficile à faire respecter

À moins d'offrir des activités qui ne permettent pas le contact de proximité, il sera difficile de faire respecter la distanciation entre les enfants. D'où l'obligation de faire de plus petits groupes plus les enfants sont en bas âge.

Certains pédiatres, comme le D^r Jean-François Chicoine, croient qu'il faut abandonner l'exigence du 2 mètres pour les enfants puisque ces règles seront difficiles à faire respecter. Ce relâchement pour les plus jeunes pourrait signifier des foyers d'éclosion, mais les manques dans le développement de l'enfant seraient plus dommageables s'il y a perte de socialisation.

«L'été pour les enfants et les activités physiques et le partage avec les autres, c'est quelque chose qui ne repassera pas. Les enfants ont une particularité qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il y a des étapes de leur développement dans leur cerveau, dans leur corps, dans leur esprit qui ne repasse pas », a -t-il déclaré à Anne-Marie Dussault dans la portion *Les enfants et le confinement* de l'émission 24/60, édition du jeudi 21 mai.

Entre rigorisme et laisser-aller, il y aura la voie mitoyenne à trouver. Une bien grande charge pour les moniteurs, ados et jeunes adultes, à qui le premier ministre fait appel pour travailler tout l'été avec les jeunes.

19

Juin

D'anecdotes en anecdotes, peut-être demanderez-vous, vous aussi, un recomptage

Constats de lecture et bref résumé

En fait, ce livre n'est pas un roman au sens strict du terme puisqu'il ne raconte pas d'histoire comme tel mais plutôt une série d'anecdotes plus hilarantes les unes que les autres.

Dans son précédent livre «Autopsie d'une femme plate» paru en 2017, l'auteure nous a présenté une femme, Diane, mariée depuis 25 ans que son mari abandonne sans avertissement du jour au lendemain.

C'est la suite de cet évènement qui fait l'objet du présent livre.

L'éditeur semble avoir le même sens d'humour noir que l'auteure puisqu'il rappelle en postface du livre et je cite: «D'habitude, l'autopsie est le dernier chapitre... dans le cas de Diane Delaunais (le principal personnage de cette oeuvre) l'Autopsie d'une femme plate n'était que le début!»

Commentaires

Ce livre tout comme celui mentionné précédemment n'est pas une grande œuvre littéraire mais un bon divertissement. Bien écrit et très explicite, les dialogues et commentaires y sont parfois très crus et bien souvent



ponctués avec des jurons classiques québécois. Les objets liturgiques y ont également une place de choix.

Titre: *Diane demande un recomptage* Auteure: Marie-Renée Lavoie 274 pages Paru le 29 janvier 2020

Ce livre est très contemporain. Si vous abordez la lecture de ce livre dans le but de parfaire votre culture, vous serez sincèrement très déçu. Mais si vous acceptez d'y trouver seulement un bon divertissement sans prétention, vous serez comblé.

Après tout, en ce temps de pandémie et de confinement, une lecture drôle et légère a sa place à mon avis.

À lire! •

- Une communauté en action -

REPERTOIRE DES COMITES / ASSO	OCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
Association de baseball	Éric Morneaubuzzzzzzzer@hotmail.com
Association de soccer	Jean-Pierre Laflamme418-259-2650
Bibliothèque Chabot Bonneau	Lucille Kirouac kirouac-boulet@videotron.ca
Bibliothèque du rocher	Patricia Leblanc
Centre Gym Santé	Mario Marcoux mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières	Monique Fiset fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer	Richard Côté418-259-2601
Club de pétanque	Lise Caron418-259-7330
Comité d'embellisement	Agathe Beaumontagathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs	Jean-Pierre Laflammeloisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide	Gilberte Crevier
Garde Paroissiale	Marc André Bonneau418-259-2977
Journal L'Écho	Raynald Laflamme echosf@videotron.ca
La Fabrique	Camille Laliberté fstfs@videotron.ca
L'âge d'or	Joseph Aimé Blais418-259-7866
Les Habitations Patrimoniales	Jacques Boulet patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants	Jacques Thébergejtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine	Jacques Boulet patrimoine.st-franc@oricom.ca
Vie Active	Elisabeth Lapointe

Un client à la fois avec des règles d'hygiène claires

Les coiffeurs et coiffeuses ont été contraints de mettre fin à leurs activités soudainement à la suite de pandémie qui s'est produit au Québec. L'Écho de Saint-François m'a demandée d'écrire un article pour vous expliquer le fil des événements.

par Valérie Toupin, coiffeuse

Pour ma part, la fin mars approchant, j'ai donc dû annuler tous mes rendez-vous pour les deux prochaines semaines croyant que cette situation n'était que temporaire. Personnellement, j'ai préféré attendre une date de réouverture certaine avant de recontacter les clients dont les rendez-vous avaient été annulés. Plusieurs coiffeurs et coiffeuses ont commencé à reprendre des rendez-vous croyant que la réouverture allait se faire au 1er mai et ont dû rappeler de nouveau tous leurs clients pour les repousser encore au calendrier.

Ça fait maintenant 2 mois que nous sommes arrêtés et nous avons enfin une date officielle de réouverture.

Nous avons su le 20 mai que le 1er juin nous pouvions à nouveau prendre des clients avec, bien entendu, les précautions nécessaires. Rien n'est clair et précis. Je devrai porter un masque et une visière ou lunette de protection. L'utilisation d'une blouse différente entre chaque client avait été mentionné, mais finalement cette mesure s'appliquera uniquement aux esthéticiennes. De mon côté, je porterai un tablier. Ce sera un client à la fois. Personne ne pourra être accompagné. Les clients devront arriver à l'heure. Aucune avance et aucun retard ne sera toléré. Une désinfection minutieuse de la chaise, du bureau, des poignées de portes sera effectuée entre





chaque client. Les règles d'hygiène seront clairement affichées à l'entrée du salon et seront expliqués directement à chaque client à la prise du rendez-vous.

Une liste d'attente avait été mise sur pied en priorisant les clients que j'ai dû annuler en premier depuis le mois de mars. Ceux-ci ont donc été priorisés pour la prise de rendez-vous. J'ai une liste de plus de 100 personnes en attente. Comme je dois respecter les règles de 1 client à la fois et pour aussi satisfaire la clientèle, je vais devoir travailler plus ou moins 50 heures par semaine pour au moins le mois de juin. Je demande donc à tous respect et compréhension.

J'ai bien hâte de tous vous retrouver. À bientôt! 🏵

Juin

On bouge, tout en continuant de se protéger!

En vue d'un retour progressif à la normale, la reprise graduelle de la pratique récréative de certaines activités sportives, de loisir et de plein air qui se déroulent à l'extérieur, sous réserve de l'application des règles de distanciation sociale, a été autorisée par le gouvernement du Québec.

À compter du 20 mai, vous pourrez renouer avec plusieurs activités individuelles qui vous sont chères.

Pour connaître les détails et toutes les activités qui seront permises, consulter le site:

Québec.ca/relance

Que vous soyez peu ou très actif, la pratique régulière d'activités physiques est une alliée incontournable pour votre santé physique et mentale. Ses effets bénéfiques sont nombreux et importants, alors au Québec, on bouge, tout en continuant de se protéger!

Votre gouvernement

Parce que bouger, ça fait du bien!

La pratique régulière d'activités physiques, sportives, de loisir et de plein air, adaptée aux capacités de chaque personne, est bénéfique pour tous, peu importe la condition physique. Le jeune enfant améliore ses habiletés motrices et se développe globalement, l'élève améliore sa capacité d'attention et sa concentration, l'adulte renforce ses capacités de gestion du stress et augmente son niveau d'énergie, et la personne aînée améliore sa condition de vie et favorise le maintien de son autonomie.

Sur le plan physique, bouger permet de maintenir une bonne santé cardiovasculaire et métabolique en plus de renforcer le système immunitaire. La pratique régulière d'activités physiques permet aussi:

- d'augmenter l'espérance de vie;
- d'améliorer la condition physique (aptitudes aérobiques, tonus musculaire, flexibilité);
- de développer de saines habitudes de vie qui auront des effets positifs sur la qualité de vie.

Le fait de bouger contribue également à améliorer la qualité et la durée du sommeil, notamment du sommeil profond, le plus réparateur.

Bouger pour mieux gérer son stress!

Faire de l'activité physique, c'est se permettre d'être en santé dans sa tête et dans son corps. En bougeant régulièrement, on peut mieux traverser des moments plus difficiles. Être actif libère des hormones qui aident à gérer le stress et contribuent à renforcer le bien-être psychologique, à bâtir la confiance en soi et à augmenter l'estime personnelle. Le plein air et le contact avec la nature diminuent eux aussi les effets physiologiques associés au stress et à l'anxiété, contribuant ainsi au maintien d'une bonne santé mentale.

Bouger surtout pour le plaisir!

La formule est simple et éprouvée. En pratiquant l'activité de votre choix (qui respecte les directives de la santé publique), vous ressentirez du plaisir, ce qui vous donnera le goût de recommencer, encore et encore.

Alors bougez à la maison ou dehors, tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation physique; parce que vous pouvez marcher, courir, danser, jouer, pédaler.

L'activité physique est à la portée de tous. Faites-en un peu, faites-en beaucoup, mais faites-en!

Parce que bouger... Ça fait vraiment du bien!



On respecte les consignes sanitaires en tout temps!











En tout temps lorsque vous pratiquez une activité physique ou sportive, il est essentiel de continuer à respecter les consignes sanitaires dans le but de limiter les risques associés à la propagation du virus.

Lavage des mains

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.

Étiquette respiratoire

- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussez ou éternuez:
 - · Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
- · Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.

Distanciation physique en tout temps

 Maintenez autant que possible une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les personnes qui ne vivent pas sous votre toit.

Respect des recommandations d'isolement

 Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, respectez les recommandations d'isolement à la maison pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes.

Mesures d'hygiène avec les objets et les équipements fréquemment touchés

- Utilisez votre propre équipement (jouer avec ses propres balles au golf, utiliser des balles distinctes entre les ioueurs au tennis, etc.).
- Si l'équipement est partagé, assurez-vous qu'il soit désinfecté entre chaque utilisateur.

Ressources

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme l'apparition ou l'aggravation d'une toux, de la fièvre, des difficultés respiratoires ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer le 418 644-4545, le 514 644-4545, le 450 644-4545, le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545 (sans frais) ailleurs au Québec. Vous serez dirigé vers la bonne ressource. Les personnes malentendantes (ATS) peuvent appeler le 1 800 361-9596 (sans frais).

Pour bouger:

- vifamagazine.ca/bouger
- naitreetgrandir.com/fr
- clubs4h.qc.ca/repertoire-famille
- www.force4.tv
- legdpl.com/bouge-toi-lcube
- Wixx.ca/activites
- fillactive.club/ ta-seance-dentrainement
- defisante.ca/bouger-plus
- actiz.ca
- move50plus.ca

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

uébec 🖁 🖁





Le retour à l'école

nar Alexis Allaire

Le 11 mai a été la rentrée à l'école après le confinement. C'était vraiment bizarre. Tout a changé dans l'école, car il fallait se désinfecter les mains souvent. Surtout rester à 2 mètres, c'est difficile. Dans les classes tout a changé. Je n'ai jamais vu l'école de même. Pendant les récréations, on fait des workouts, des marches et plein d'activités. J'aime bien quand même. • • •

Heureusement un album de finissants

par Annie Lamonde

Bonjour à tous! Comme vous le savez, plusieurs élèves du primaire ont recommencé l'école et moi aussi. Cela se déroule bien, mais bien sûr, il faut se réhabituer à ce mode de vie. La première journée fut sans doute la plus importante, car nous devions faire face à de nouvelles consignes qui ont bien été préparées. Je remercie le personnel enseignant et la direction de nous aider et de faire respecter les règles de sécurité. Pendant les récréations, nous faisons du sport avec monsieur Patrice, notre prof d'éducation physique et d'autres enseignants, tout en gardant nos distances. Pour conclure le tout, beaucoup d'activités n'auront pas lieu pour des raisons de sécurité. Heureusement, les élèves de 6e année, dont moi, auront des albums de finissants pour se remémorer toutes ces belles années! Merci et faites attention à vous! • ô•

Des amitiés séparées par Élisanne Morin

Depuis le 11 mai, j'ai recommencé l'école, j'étais très heureuse de revoir mes amies, mais je trouvais ça difficile de ne pas pouvoir m'approcher d'eux.

Dès que je suis rentrée dans l'école, j'ai vu que ce n'était pas la même école que j'avais avant. Le premier jour, les professeurs nous ont surtout expliqué les règles et le fonctionnement pour les prochaines semaines. Avant le confinement, j'étais dans la classe avec



les 6e année, mais comme je suis en 5e année, j'ai changé de professeure, car nous étions trop d'élèves dans la classe. Je suis déçue de ne pas pouvoir être avec eux pour finir l'année, car nous avions vécu de beaux moments

ensemble. Je m'ennuierai de ceux-ci l'année prochaine. Je veux remercier tout le personnel de l'école pour nous avoir aidés à nous adapter, car ce n'est pas facile ce que nous vivons présentement. . .

L'été qui s'en vient... 🗷 par Emma Laflamme

J'imagine que cet été, il n'y aura pas beaucoup de sports, parce que nous n'avons pas le droit d'avoir de rassemblements à cause du Covid. Par exemple, le soccer ou plutôt le baseball n'aura sûrement pas lieu, car ça se joue en équipe. Cet été, les installateurs de piscine seront très occupés, parce que les gens auront le goût de se baigner, puisque les piscines municipales risquent d'être fermées. Nous nous souhaitons tous du beau temps. 🍥

Les récréations sont spéciales, mais agréables

par Marguerite Montmigny Bonjour! Mon retour à l'école fut bien, mais un peu difficile pour la première journée. J'aime bien ma classe, les récréations sont spéciales, mais agréables. J'étais contente de voir mes ami(e)s et les professeur(e)s. Je trouve que les journées passent vite, car nous faisons beaucoup de travaux avec Mme Océane. Aussi, j'aime bien ma nouvelle professeure. #Ça va bien aller 🍥

Voir les amis et leur parler 🗷 par Mathias Gendron

Je trouve le retour à l'école difficile, car on ne peut plus jouer comme avant avec nos amis. Les recréations ont beaucoup



Ma deuxième rentrée scolaire

par Mathilde Roy

Aujourd'hui, je veux vous parler de mon retour à l'école qui s'est passé le 11 mai dernier. C'était comme une 2^e rentrée scolaire. Il y a eu plusieurs changements dans ma vie à l'école. Pour débuter, j'ai dû changer de local, j'ai une nouvelle enseignante, madame Océanne, et le groupe d'élèves n'est plus le même. Nous sommes 11 dans ma classe de 5e année. Toute ma routine est maintenant différente. Nous devons nous promener sur des « x » à l'intérieur de l'école et à l'extérieur nous devons marcher sur des petits pieds rouges. changé, on ne peut plus faire les jeux qu'on faisait avant. Nous devons toujours être à deux mètres de distance. Le bon côté, c'est qu'on peut voir nos amis et leur parler. En tout cas, c'est une drôle de façon de terminer mon école primaire. L'année prochaine, j'entre au secondaire et j'espère que les règles de confinement seront moins strictes. Bon été à tous! • ô

L'Écho remercie ses journalistescollaborateurs de l'école La Francolière pour leur participation à tous les numéros publiés durant l'année scolaire. Ce fut une année, disons «spéciale», que vous avez relevée avec brio!

Nous souhaitons à tous le succès!

Ceci est pour garder le 2 mètres de distance. Nous lavons nos mains plusieurs fois par jour. Malgré tout, j'ai apprécié mon retour à l'école. J'aime ma nouvelle enseignante. Elle est compréhensive et elle sait nous écouter. Les élèves n'ont pas les mêmes heures de récréation pour les partager en trois groupes. Ca fait quand même du bien de revoir mes amies, même si je ne peux pas être libre de leur parler comme avant dans la cour d'école, car nos récréations sont animées pour éviter les contacts. Beaucoup de changements, mais je sais que c'est pour ma sécurité. Je me dis, ça va bien aller! • Suite à la page 26



Il était temps de revoir les amies

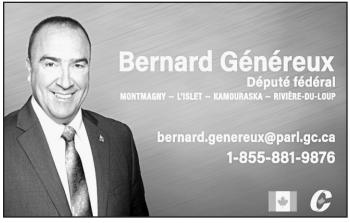
Le retour à l'école signifiait aussi le retour avec mes amies. Il était temps, nar Norah Gendron car ca faisait longtemps que je ne les avais pas vues et je m'ennuyais. Il est aussi beaucoup plus facile de me concentrer pour travailler à l'école qu'à la maison. Il y a bien sûr beaucoup de règles de distanciation à respecter, mais c'est pour la sécurité de tous. Il ne reste pas beaucoup de temps avant la fin de l'année alors il faut en profiter. Comme nous resterons à la maison cet été, je compte bien passer beaucoup de temps dans la piscine, à faire du vélo, à jouer aux jeux vidéo, à faire de la lecture et à m'occuper de mon petit jardin de fleurs. J'espère que cet été, tout le monde va faire sa part pour respecter les consignes de confinement pour que les règles soient moins sévères à la rentrée prochaine. Je compte sur vous tous! Bon été! .

Malgré tout, j'aime mon école

par Xaly Nicole

Le retour à l'école était super. J'avais beaucoup hâte de revenir. Dehors, pour garder le deux mètres, il y a des petits pieds rouges pour faire nos rangs. À l'intérieur, ce sont des petits « X ». En entrant des récréations, il y a un professeur qui nous attend pour nous désinfecter les mains. En entrant dans la classe, il faut se laver les mains. J'aime pareil mon école. • ô•









COVID-19: dépister la désinformation

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et l'Agence Science-Presse (ASP) ont lancé le 7 mai leur projet commun : « COVID-19 : Dépister la désinfo / Track the facts ».

Alors que les fausses nouvelles sur le coronavirus se multiplient et que la population ne sait pas toujours

comment s'y retrouver, ce projet vise à aider les citoyens et les citoyennes de tous âges à développer un regard critique et à vérifier ces informations avant de se forger une idée. Une équipe de journalistes qualifiés produit déjà du contenu exclusif sur le coronavirus, en français et en anglais, sous forme d'articles de vérification de faits, de textes explicatifs, et d'infographies éducatives et - dans un deuxième temps - de vidéos. Du contenu destiné aux enfants et aux adolescents est également créé, en collaboration avec les équipes des magazines Les Débrouillards, Les Explorateurs et Curium.

Des contenus disponibles tous les jours

Ces contenus seront diffusés quotidiennement sur le site Web dédié (covid-desinfo.ca), sur médias sociaux du projet (Facebook, Twitter, Instagram, Reddit et Youtube), et seront aussi relayés sur le site de l'Agence Science-Presse et dans les réseaux de communication des deux organismes.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada, grâce au Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique de l'Initiative de citoyenneté numérique de Patrimoine canadien. Il s'inscrit dans la continuité du programme de lutte contre la désinformation

dans les écoles #30sec avant d'y croire de la FPJQ, lancé en 2018 avec le concours de l'Agence Science-Presse, et aux efforts du #DétecteurDeRumeurs de l'ASP dans sa lutte contre la désinformation, notamment en science, pour le développement d'un esprit critique.

Eve Beaudin, porte-parole



C'est la journaliste Eve Beaudin qui a été nommée porte-parole du projet, en plus d'en être une des rédactrices en chef. Journaliste pour la rubrique le Détecteur de rumeurs à l'Agence Science-Presse (ASP) depuis plus de trois ans. Eve a également travaillé sur différents projets d'éducation aux médias et à l'information pour le compte de l'ASP et de la FPJQ, comme « 30 secondes avant d'y croire ».

Suite à la page 30



Juin

La CNESST outille les entreprises agricoles pour une continuité des opérations en toute sécurité

Pour assurer la continuité des opérations des entreprises du secteur agricole en toute sécurité, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) rend disponibles des outils pour appuyer spécifiquement les acteurs de ce secteur dans leur prise en charge de la santé et la sécurité du travail.

L'objectif : soutenir le secteur agricole dans la mise en place des mesures de prévention appropriées et s'assurer que les activités se poursuivent dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles. Conçu spécifiquement pour ce milieu, un guide virtuel de normes sanitaires COVID-19, une affiche de même qu'une liste de vérifications quotidiennes peuvent être téléchargées dès maintenant sur le site Web de la CNESST.

Des mesures sont aussi prévues pour les travailleurs étrangers temporaires (TET) concernant l'hébergement et le travail. Tout comme l'ensemble des employeurs, celui d'un TET doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur, comme le prévoit l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Ces outils font partie de la Trousse COVID-19, élaborée par la CNESST, de concert avec la Direction générale de la santé publique (DGSP), l'Institut national de santé publique du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole (AGRIcarrières), l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail et le Réseau de santé publique en santé au travail. La trousse offre une réponse concrète aux préoccupations des employeurs, des travailleuses et des travailleurs quant aux mesures de prévention à mettre en place pour éviter la propagation du virus.

«L'agriculture est un secteur stratégique de notre économie. Malgré le contexte difficile engendré par la pandémie de CO-VID-19, le gouvernement met tout en œuvre pour que les travailleurs et travailleuses agricoles puissent évoluer dans des milieux sécuritaires durant cette période. La publication du guide va en ce sens. Plus que jamais, nous avons besoin d'eux et leur rôle est très important.» - Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

Le Ouébec se remet au travail

La trousse d'outils de la CNESST s'inscrit dans la foulée de

sa plus récente campagne de sensibilisation, intitulée Le Québec se remet au travail. La campagne vise à rappeler l'importance de prendre tous les moyens pour protéger la santé et assurer la sécurité des milieux. Employeurs, travailleurs et travailleuses doivent collaborer pour que la reprise des activités se fasse de manière sécuritaire. Plus que jamais, chaque personne a un rôle à jouer.



Jacques Dumont Conseiller absent le mardi 6101, rue des Moissons Lévis (Québec) G6Y 0T2 T 418 833-2133 F 418 833-6658 www.rinfretvw.com jacques.dumont@rinfretvw.com

▼ Résidentiel

✓ Commercial

✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440 téléc. 418 259-7477

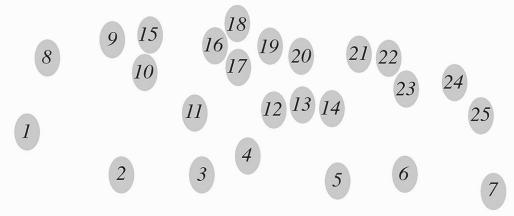
André Blais, entrepreneur général 300, boul, Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



ChO de Saint-François

Voici la classe de finissants de Maître Lamontagne





Merci à Madame Louise Bonneau pour l'envoi de la photo de classe de son père Rosaire Bonneau (9) et à Monsieur Yves Laflamme (25), retraité de l'enseignement, pour sa participation à l'identification de ses compagnons de classe.

- 1- Guy Lamonde
- 2- Hubert Théberge
- 3- Denis Raby
- 4- Louis Morin
- 5- Michel Gaulin
- 6- Rodrigue Théberge
- 7- Benoît Laflamme
- 8- Arthur Leclerc
- 9- Rosaire Bonneau

- 10- Calixte Laliberté
- 11- Simon Savoie
- 12- Guy Paré
- 13- Denis Lamonde
- 14- Jean-Luc Couture
- 15- Maître Lamontagne
- 16- Clermond Lecomte
- 17- Léonard Lemieux
- 18- Jérome Martineau*

- 19- Pascal Noël
- 20- Lionel Gaulin
- 21- Gaston Guillemette
- 22- Henri Boulet
- 23- Jos Marceau
- 24- Camille Laliberté
- 25- Yves Laflamme
- * Décédé à l'âge de 24 ans

Le Magnymontois Bernard Gaudreau : lauréat du Prix Dollard-Morin en Chaudière-Appalaches

Le 25 avril dernier, au terme de la Semaine de l'action bénévole, le Magnymontois Bernard Gaudreau a été nommé par l'Unité

... la désinformation

Elle est également reporter à l'émission de consommation Ça vaut le coût (Télé-Québec) et animatrice des séries Anatomie des fausses nouvelles et C'est une question de santé (Savoir Média). Eve est aussi membre du Conseil d'administration de la FPJQ et l'une des responsables de l'aile d'éducation aux médias et à l'information de la FPJQ.

Distinguer le vrai du faux

« La pandémie a entraîné une vague de désinformation sur le coronavirus sans précédent. Des milliers de contenus fabriqués, mensongers et trompeurs circulent sur le web et entrent en compétition avec les informations de qualité, basées sur des faits. Plus que jamais, distinguer le vrai du faux s'avère primordial. Par le biais de nos textes et infographies, nous partagerons des astuces pour aider le public à évaluer la fiabilité de l'information qu'il consomme, afin que chacun puisse se forger une opinion éclairée et prendre des décisions basées sur des faits pour lui-même et sa famille », a déclaré Eve Beaudin.

Les créateurs du projet Dépister la désinfo / Track the facts souhaitent qu'en étant mieux outillés pour faire la différence entre le vrai et le faux, les citoyens d'ici propagent les faits et non le virus.

Source: Fédération professionnelle des journalistes du Québec

régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches lauréat régional du prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2020. La Ville de Montmagny est évidemment très fière que la candidature de monsieur Gaudreau soumise en début d'année ait été retenue puisque l'apport de cet homme à



la communauté est particulièrement digne de mention.

La plupart des citoyens de Montmagny connaissent déjà Bernard Gaudreau puisqu'il est impliqué au sein de nombreuses organisations depuis plus de 20 ans. Il est notamment le président du Comité de la famille et des aînés de Montmagny ainsi que du Comité des paniers de Noël qui veille, année après année, à ce que les familles dans le besoin aient quelque chose à mettre sur leur table durant le temps des Fêtes. En plus d'être membre émérite du Club Richelieu de Montmagny, il partage avec grand plaisir ses connaissances et sa passion avec les autres membres des Jardins communautaires de la ville. Il est de plus bénévole à la Croix-Rouge, un organisme venant en aide aux sinistrés.

Source: Émilie Laurendeau | Communications Montmagny





Campagne annuelle de membership

Devenez membre de votre journal communautaire L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre Résident:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François-de-laRivière-du-Sud
- 0 Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre: **Résident** avec droit de vote (Résident seulement) **Élite** sans droit de vote (résident ou non résident)
- Carte de membre valide jusqu'au 30 septembre 2020 Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marque votre soutien par une contribution symbolique (membre Résident) ou un don (membre Élite);
- donne une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donne le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de Saint-François.

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Jean-Yves Gosselin, président

Veuillez écrire en Lettres moulées

Membre Élite :	
Adresse:	
Cp:	
©	
Catégorie de membre: 20° Paiement inclus: chèque comptant	
Membre Résident (Ind./org./entr.):	
Adresse:	
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0	
<i>c</i> □ □ □	
Catégorie de membre: 🗌 Individu 5 📗 Organisme 25 📗 Entreprise 50 🕻	
Paiement inclus: 🗌 chèque 📗 comptant	















Le député Généreux demande des résultats

Bernard Généreux, député fédéral se joint à ses collègues conservateurs afin de réclamer l'accès Internet rural adéquat partout au pays d'ici 2021.

«L'enjeu de l'accès à Internet est intensifié par la pandémie de COVID-19, alors que de plus en plus de gens étudient en ligne, que des adultes font du télétravail et que nous désirons plus que jamais communiquer entre nous. C'est un enjeu auquel le gouvernement en place a promis de répondre, mais jusqu'à présent, il n'a réalisé aucun progrès», dit M. Généreux.

Il y a cinq ans, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a désigné l'Internet à large bande comme un service essentiel. Pourtant, de trop nombreux Canadiens des régions rurales et éloignées n'ont toujours pas d'accès continu à Internet.

Le député est toutefois optimiste que les choses vont s'améliorer. «Bell et Telus ont annoncé récemment des investissements dans mon comté et j'en suis très heureux. Les compagnies de télécommunications comprennent l'importance, en ce temps de pandémie, d'être en mesure de communiquer avec nos proches pour sortir de l'isolement et faciliter le télétravail. Je poursuis mes discussions avec elles pour faire avancer la situation dans Montmagny-L'Islet-Kamouraska—Rivière-du-Loup.» déclare Bernard Généreux.

L'écart entre les régions urbaines et rurales ne fera qu'augmenter avec l'installation des réseaux 5G dans les régions urbaines, car de nombreuses communautés rurales n'ont même pas accès à la norme établie par le CRTC de 50 mégaoctets par seconde (Mb/s) pour le téléchargement et de 10 Mb/s pour le téléversement.

«Je suis conscient qu'il reste du travail à faire pour que tous les citoyens aient accès à Internet partout. C'est pourquoi nous pressons le gouvernement libéral de présenter un plan concret pour régler le problème de l'accès Internet rural, un plan qui doit connecter tous les Canadiens d'ici 2021, aux vitesses établies par le CRTC.», ajoute-t-il. • ô

> Source: Annie Lavoie, adjointe aux communications Bureau du député Bernard Généreux







SUIVEZ-NOUS 1



RESTAURANT

418.259.7704

EMPORTER SEULEMENT 11 h à 14 h et 16 h à 20 h

LIVRAISON 5\$ POUR 12H30 ET 17H30 BERTHIER ET SAINT-FRANÇOIS



DÉPANNEUR

418.259.7515

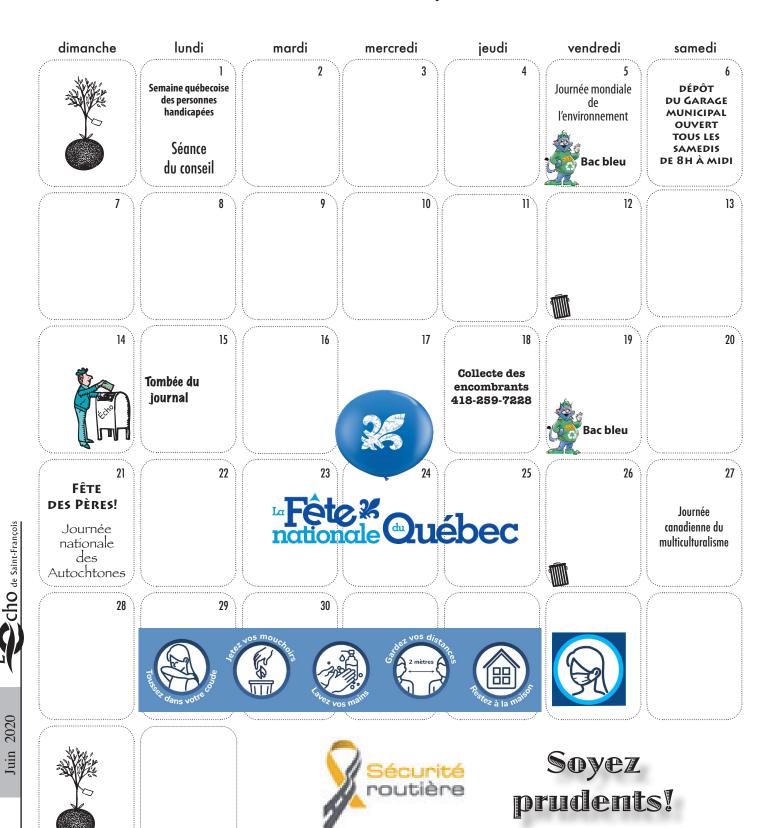


LUNDI AU VENDREDI 6h à 21 h SAMEDI ET DIMANCHE 7 h à 21 h



2 0 2 Juin 0

Au fil des jours



34

M

0

D

\mathbf{E}

PROVINCE DE OUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le LUNDI 4 mai 2020, à la salle des loisirs à huis clos, à vingt heures.

À laquelle sont présents : Messieurs : Frédéric Jean, Maire, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin,

Yves Laflamme; Mesdames: Sandra Proulx, Huguette Blais, Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le terriune période initiale de dix jours; toire québécois pour

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par audioconférence; EN CONSÉQUENCE.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par les membres du conseil présents d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 20h00.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par audioconférence.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE **TENUE LE LUNDI, 6 AVRIL 2020**

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi, 6 avril 2020 sans modification

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS AVRIL 2020

Journal l'Écho (remb. frais de poste)	431,53
Permis	80,00
Loyers	4325,00
Local jeunes	5,65
Remplacement bac vert (Concassés du Cap)	95,00
Dénonciation tonnage JRMorin	590,00
Vente sable et sel	120,00
CISSS, remboursement épipen premiers répondants	630,00
Recyclage d'Amours inc., remb. récupération fer (2018-2019)	3207,11
TOTAL:	9 484.29

COMPTES À PAYER MAI 2020

Boucherie Richard Morin, 10 bons d'achat de 50\$ (Don)	500,00
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2020	11017,78

		Revenu Canada, remise d'avril 2020		4136,71
M		CARRA, remise d'avril 2020		417,73
		Hydro-Québec,		
U		Usine d'eau potable	3180,72	
TA.T	•	Caserne incendie	290,18	
N		Garage	761,60	
T		Poste Ass. Morigeau		
1		Parc Olivier Tremblay		
\boldsymbol{C}		Compteur d'eau St-Pierre		
C		Poste surpresseur St-Pierre		
I		Enseigne 4-chemins		
_		Maison Paroisse		
P		Poste Ass. village	*	
•		Eclairage public		
A		2, 5e rue Est		
T		Centre des Loisirs	*	
L		Climatisation Loisirs	,	
I		Pavillon Bédard	,	0.402.46
1		Pavillon Bédard log. 530		
T		Bell Mobilité, Iphones Loisirs et Garage		213,15
		Vidéotron,	•••	
${f E}$		Bureau municipal	*	
		Garage		
		Usine de filtration	,	
D		Surpresseur St-Pierre		
D		Loisirs	*	
E		Bibliothèque	78,53	735,25
L		Visa,	46.00	
		Google		
		Purolator	*	
S		Apple music		
~		La Fabrique, loyer mai 2020 Bibliothèque du Rocher		
\mathbf{A}		Sylvain Lemieux, remb. cellulaire avril 2020		
-		Félix Paré, remb. cellulaire avril 2020		-
I		Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire avril 2020		25,00
TA.T		MonBuro,		
IN		Papeterie		
T		Contrat service photocopieur		
I		Municipalité Berthier-sur-Mer, produits antimicrobiens		-
•		Stéphanie Frégeau, remb. factures concours Pâques 2020		92,74
		MRC de Montmagny,		
F		Collecte sélective tonnage mars 2020		
•		Comptes taxes vierges + enveloppes		
R		Licence antivirus	23,50	1046,26
		Raymond Chabot Grant Thornton,		
A		Hon. prof. facture finale états financiers 2019		
TA.T		Audit préliminaire TECQ 2014-2018		
IN		Marie-Eve Damphousse, solde dû collecte canettes Foire 2019		·
		L'Écho St-François, publication mars-avril 2020		
Ç		Imago, formation site internet municipalité		
\mathbf{O}		Éthier Avocats, hon. prof. 25% récupération supp. TPS-TVQ		298,33
U		Tetra Tech QI, honoraires professionnels		
I		Projet infrastructures ch. St-François Ouest		
1		Programme FIMEAU et TECQ		
S		Projet Montée Morigeau et ch. St-François Ouest		
		Régie Gestion Mauricie, enfouissement mars 2020		
		Ville de Montmagny, quote-part cour municipale		935,33

•

•

•

•

•

•

M

S

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 MISES À PIED TEMPORAIRES ET FERMETURE DE L'ACCÈS AU PUBLIC POUR LE BUREAU MUNICIPAL PENDANT LA COVID-19

Depuis le début de la crise sanitaire, la direction municipale a été impliquée et interpellée quotidiennement dans la gestion de cette crise en assistant par audioconférence, vidéoconférence, courriel, téléphone, aux différents comités de sécurité civile et santé publique. La municipalité a suivi et mis en application les directives des gouvernements. Deux employés municipaux ont été mis à pied temporairement, entre deux saisons. La municipalité a procédé à la fermeture de ses immobilisations de loisirs et a fermé l'accès à la Maison de la Paroisse, sauf à ses employés faisant partie des services essentiels.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner les décisions prises par le directeur, le maire et le conseil municipal pendant la crise sanitaire, soient de mettre à pied des employés municipaux saisonniers et réguliers et en interdisant l'accès au public au bureau municipal et aux immeubles des loisirs et autres mesures dictées par l'état.

6 LOISIRS

6.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UNE JEUNE EN BESOIN PRTICULIER

Depuis quelques années déjà, la municipalité aide une jeune personne qui nécessite un besoin particulier pour participer au camp de jour estival. Cette jeune est âgée maintenant de 16 ans et c'est sa dernière année admissible au camp de jour. Pour une dernière année, une demande d'aide au montant maximum de 1600\$ est demandée.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder pour une dernière année une aide financière d'un maximum de 1600\$ pour une jeune en besoin particulier afin de lui permettre d'assister au camp de jour 2020 à Montmagny.

6.2 DEMANDE POUR LE CAMP DE JOUR

La technicienne en loisirs a soumis une demande afin de monopoliser les installations des loisirs pour la période estivale afin de pouvoir offrir les services de camp de jour en cette période de crise sanitaire advenant le cas où il serait permis d'offrir ce service.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande de la technicienne en loisirs et de réserver les installations sportives et de loisirs pour la tenue du camp d'été et ce durant toute la période estivale.

6.3 JARDINS COMMUNAUTAIRES

À titre informatif, la municipalité permettra l'accès aux jardins communautaires pour la saison 2020. Cependant, l'accès sera limité et les utilisateurs devront suivre scrupuleusement les consignes dictées par La direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Des informations et un guide seront fournis aux utilisateurs.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 ENTRETIEN DE LA PELOUSE POUR LA SAISON 2020- 2021- 2022

Une demande de soumission a été adressée à trois soumissionnaires pour une période de 3 ans.

Le seul soumissionnaire ayant répondu positivement est :

Services et entretien paysager Daniel Ross pour les années :

 2020
 6500\$ avant taxes

 2021
 6500\$ avant taxes

 2022
 6500\$ avant taxes

Total sur trois ans 19500\$ avant taxes

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services du seul soumissionnaire l'entreprise Services et entretien paysager Daniel Ross pour une durée de trois ans au montant de 6500\$ annuellement pour un total sur 3 ans de 19500\$.

M I) E

•

•

•

•

7.2 ASPHALTE MÉCANISÉE ET MANUELLE

À titre informatif, la municipalité entrevoit des besoins en asphaltage manuel et mécanisé pour l'année 2020. Le conseil propose d'aller en soumission afin de minimiser les coûts pour l'asphaltage.

8 EAU - AQUEDUC - ÉGOUTS

8.1 ACHAT D'UNE POMPE PULSATRON POUR L'USINE D'EAU POTABLE

Une demande de soumission a été faite

Les soumissionnaires approchés sont:

Conval 2195,95 \$ avant taxes. Chloratech 2761,08\$ avant taxes Après analyse et discussion

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Conval, le plus bas soumissionnaire et de procéder à l'achat au montant de 2192,95\$ avant taxes.

8.2 ACHAT DE PIÈCES POUR SYSTÈME INJECTION DE CHLORE

Une demande de soumission a été faite.

Les soumissionnaires approchés sont:

Atlantis pompes 2253,31\$ taxes incl.

Matheson 6267,00\$ taxes incl.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Atlantis pompes, le plus bas soumissionnaire et de procéder à l'achat pour un montant de 2253.31\$ taxes incluses.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVIL

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES INCENDIES POUR AVRIL 2020

À titre informatif, il y a dépôt du rapport du service des incendies pour le mois d'avril 2020.

10 URBANISME

Aucun point

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 AVIS DE MOTION EST DONNÉ ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 269-2020 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET UN EMPRUNT DE 3 005 000\$, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIMEAU

Projet de règlement d'emprunt numéro 269-2020 décrétant des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts et un emprunt de 3 005 000\$, Chemin Saint-François Ouest dans le cadre du programme Fimeau

ATTENDU que Saint-François de la Rivière-du-Sud désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes ou au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Ouébec:

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le _____2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

Le conseil décrète ce qui suit :

- ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts pour une dépense au montant de 3 005 000\$.
- ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 3 005 000\$ sur une période n'excédant pas 30 ans.
- ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent

règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU qu'avis de motion est donné et que sera adopté à une séance subséquente le projet de règlement d'emprunt numéro 269-2020 décrétant un emprunt au montant de 3 005 000\$ pour les travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, chemin Saint-François Ouest, dans le cadre du programme Fimeau.

De déposer le projet de règlement numéro 269-2020 intitulé travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, chemin Saint-François Ouest, dans le cadre du programme Fimeau

12 CORRESPONDANCE

Aucun point.

13 VARIA

•

•

•

•

•

•

•

S

I)

 \mathbf{E}

M

Aucun point.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Suspendue, séance à huis clos

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE À HUIS CLOS

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h27.

Jean-Eudes Gaudet, directeur général

Frédéric Jean, maire

Résumé du procès-verbal

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD MRC DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI**, le 11 mai 2020, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **dix-neuf heures**.

À laquelle sont présents : Messieurs : Frédéric Jean, Maire, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin,

Yves Laflamme; Mesdames: Sandra Proulx, Huguette Blais, Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par audioconférence.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance spéciale du conseil. Il est 19h00. Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par audioconférence.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

•

•

•

•

•

•

• • • •

3.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 269-2020 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET UN EMPRUNT DE 3 005 000\$, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST, DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIMEAU

Règlement d'emprunt no. 269-2020 décrétant des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts, et un emprunt de 3 005 000\$, chemin Saint-François Ouest, dans le cadre du programme fimeau.

ATTENDU que Saint-François de la Rivière-du-Sud désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes ou au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le lundi 4 mai 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

Le conseil décrète ce qui suit :

- ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts pour une dépense au montant de 3 005 000\$.
- ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 3 005 000\$ sur une période n'excédant pas 30 ans.
- ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le Règlement d'emprunt numéro 269-2020 décrétant des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout, chemin Saint-François Ouest et un emprunt de 3 005 000\$.

4.0 CONTRAT D'ASPHALTAGE MANUEL ET MÉCANISÉ (RÉSULTAT DES APPELS D'OFFRES)

La municipalité de Saint-François est allée en appel d'offres sur invitation pour ses travaux d'asphaltage 2020.

Les invitations ont été faites à quatre soumissionnaires dont : Pavage Scellant Jirico, Pavco Inc., Les Entreprises Lévisiennes Inc., Les Entreprises JRMorin Inc.

Les résultats sont :	75 tonnes	300 tonnes	
	Manuel	Mécanisé	Total
Pavage Scellant Jirico			
Pavco Inc.	270\$	127\$	58350\$
Les Entreprises Lévisiennes	283\$	123\$	58125\$
Les Entreprises JRMorin Inc.	275\$	127\$	58365\$

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre total du plus bas soumissionnaire soit : Les Entreprises Lévisiennes Inc., avec un montant total de 58125\$.

5.0 ÉCHELLE SALARIALE POUR LE CAMP D'ÉTÉ 2020

Suite à une analyse comparative effectuée auprès des autres municipalités de la MRC par notre technicienne en loisirs, une mise à jour de l'échelle salariale pour le camp d'été pour l'année 2020 a été proposée. En résumé tous les salaires pour l'année 2020 seront supérieurs aux années précédentes.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la nouvelle échelle salariale pour le camp d'été 2020 comme proposée.

R

S

• • • • • • • • •

•

6.0 CONTRAT POUR L'EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES PAR AQUATECH

Le contrat de sous-traitance pour l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable et d'eaux usées avec la compagnie Aquatech se termine en juin 2020. En cette période de crise sanitaire avec la Covid-19, les discussions entre les parties n'ont pas eu lieu.

Après analyse et discussion;

•

• • • • • • • •

•

L

D

 \mathbf{E}

M

Il est tout simplement convenu par tous les membres du conseil de valider avec Aquatech les possibilités offertes à la municipalité pour une prolongation du contrat jusqu'à un maximum d'un an aux mêmes conditions afin de permettre à la municipalité de retourner en appel d'offre d'ici un an.

7.0 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance spéciale du conseil. Il est présentement 19h18.

Jean-Eudes Gaudet, directeur général Frédéric Jean, maire



C) LM

Postes disponibles maintenant!

Manœuvre à la rescousse

Tu préfères le travail manuel au travail de bureau? Emballages LM a plusieurs postes emballants pour toi! Un réel esprit d'équipe, douze surprises et plus par année et possibilité de faire du covoiturage.

As-tu envie de venir à la cabane à sucre avec nous?

rh@emballageslm.com - 418-259-7710 #254

Devez membre

Supportez votre journal communautaire. Formulaire en page 12. Votre soutien est important.. • •

Membre entreprise Boucherie Richard Morin Membre organisme

Bibliothèque du Rocher FADOO Club Pétanque Cercle de fermières

Vie Active

Membre individuel Janine Forgues

Alfred Boulet Julienne Lamonde Monique Blais Nicole Morin Elisabeth Lapointe Agathe Coulombe Augustin Rov Marguerite Bouffard

Elisabeth Gaudreau Léo Boucher Jean-Yves Lamonde Lorraine Lamonde Gilles Buteau

Bernard Morin Étiennette Bélanger Michel Raby

France St-Hilaire Linda Guimont Normand Lesieur

Gilles Théberge Simone Paré

Sylvie St-Pierre Gabrielle Thibeault Lise B. Pellerin Jean Corriveau Wilfrid Marceau Bérangère Noël Louisette Gourgues Rosaire Couture Patricia Leblanc Nicole Labonté Louis-Marie Garant Cécile Labrecque Ghislaine Théberge Serge Allaire Ghislaine Robin Mireille Fournier Simon Morin Raynald Laflamme Pierre Cauffopé Christiane Bombardier Jean-Yves Gosselin Jacques Boulet



Denis Laflamme Philippe Lamonde Bernadette Corriveau Monique L. Campagna Gaby Picard Denis Rémillard Suzanne Mercier

Joachim Lacroix Nicole Fortin Jean-Guy St-Pierre Micheline St-Pierre Denis Boulet

Denise Boulet Léo Picard

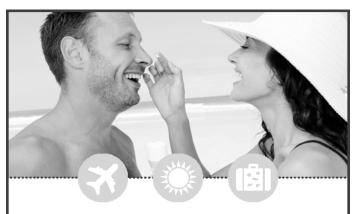
Jean-Dominique Rousseau

Lucille Kirouac



Yves Laflamme Louise Bonneau Réiean Guillemette Israël Guillemette Aurèle Gendron Sylvie Boucher Albert Proulx Cécile Rémillard **Guy Garant** Gisèle Cloutier Jacques Dumont Christine Gosselin Valérie Savoie Daniel Roy Monique Laliberté Paul-Émile Lamonde Céline Chabot Huguette Blais Suzanne Nadeau Réjean Pellerin Olivia Gendron Marc-André Roy Thérèse Racine Gary Gendron Caroline Jean Jean-Eudes Gaudet Sylvie Poudrier Simone Théberge Calixte Laliberté Rose-Anne Goulet Wilfrid Marceau Bérangère Noël

Liste à jour le 24 mai 2020



Comment choisir une protection solaire?

Le choix d'une protection solaire varie selon le type de peau, la région à protéger, l'état de la peau, le degré de sensibilité au soleil, le type d'activité et le potentiel allergisant de la protection solaire. Il existe deux types de protection solaire : les écrans et les filtres.

Les écrans ne laissent passer aucun des types de rayons. Bien qu'on ait amélioré leur formulation, ils sont moins esthétiques et peuvent tacher les vêtements. Habituellement, on les réserve pour le nez, les lèvres et les oreilles. Recherchez sur le contenant les noms «oxyde de zinc» et «dioxyde de titane».

Les filtres absorbent les rayons ultraviolets, soit les UVB et/ou UVA. C'est pourquoi il faut choisir un produit où on a mélangé des filtres qui protègent la peau à la fois contre les UVA et les UVB.

Parlez-en à votre professionnel de la santé qui saura vous renseigner.

Venez-nous rencontrer.

On est là pour vous!

Pro im

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest Saint-Francois-de-La-Riv.-Du-Sud 418 259-7728





PNEUS André Quellet

AU SERVICE DE NOS AGRICULTEURS!



SERVICES OFFERTS

- > Dépannage routier 7 jours sur 7 / 24 h sur 24 en composant le 418 241-3871
- > Pose de pneus rapide
- > Vente de pneus des marques les plus fiables sur le marché



Firestone



OK PNEUS ANDRÉ OUELLET 1, av. de la Caserne Montmagny (QC), G5V 0A5 418 248-2052

pneusandreouellet.com